

Le Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes,

Vu le code de l'éducation et notamment l'article 712-2 ;
Vu les statuts de l'INSA de Rennes ;
Vu le règlement intérieur de l'INSA Rennes et notamment l'article 12 ;
Vu l'avis du conseil de département MA du 19 décembre 2024,

Décide

Article 1 : Mounir HADDOU, est nommée Directeur du département Mathématiques Appliquées à compter du 6 janvier 2025 pour une durée de 4 ans.

Article 2 : Le Directeur, la Directrice déléguée des formations, la Directrice générale des services et l'agent comptable de l'INSA de Rennes sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Rennes, le 20 décembre 2024,

Le Directeur de l'INSA Rennes



Vincent BRUNIE

